

AUTEUIL INSERTION
LE PLAN
RN7
83170 BRIGNOLES

BULLETIN DE PAIE

Période du : 01/05/2019 au : 31/05/2019
Bulletin N° : 003

Salarié : 0000000040

N° S. : 178125957401494

Date d'entrée : 11/03/2019

Section :

Emploi : Aide Maçon

Coefficient : 150 Niveau : I

Qualification : Ouvrier

Échelon :
Abattement :

Convention collective nationale concernant les ouvriers employés par les entreprises du bâtiment non visées par le décret 1er mars 1962. C'est à dire occupant plus de 10 salariés.

Dossier : 12994
SIRET : 480446020 00111

Établissement : 00002
NAF : 4120A

SULERZYCKI Guillaume
5 PLACE VICTOR HUGO

83670 Barjols

Désignation	Nombre ou Base	Taux	Montant	Pour Emploier
Salaire mensuel	151.67	10.030	1521.26	
Hors d'absence	-7.00	10.030	-70.21	
Le 06/05/2019	19.00	0.870	16.53	
Prime de panier	19.00	3.230	61.37	
Indemnité de trajet zone 2 (de 10 à 20 km)	144.67		1528.94	
Total du brut			1528.94	
SANTÉ				
Sécurité Sociale - Maladie Maternité Invalidité Décès	1528.94			107.03
Complémentaire incapacité Invalidité Décès	1528.94			27.52
Complémentaire incapacité Invalidité Décès Tranche A	1528.94	1.344	20.55	65.07
Complémentaire Santé	1528.94	1.500	22.93	34.40
				119.26
ACCIDENT DU TRAVAIL-MALADIES PROFESSIONNELLES				
RETRAITE				
Sécurité Sociale Plafonnée	1528.94	6.900	105.50	130.72
Sécurité Sociale Déplafonnée	1528.94	0.400	6.12	29.05
Complémentaire Tranche 1	1528.94	4.010	61.31	91.89
				52.75
FAMILLE				
ASSURANCE CHÔMAGE				
COTISATIONS STATUTAIRES OU PRÉVUES PAR CONVENTION				
AUTRES CONTRIBUTIONS DUES PAR L'EMPLOYEUR				
CSG déductible de l'impôt sur le revenu	1562.82	6.800	106.27	
CSG / CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	1562.82	2.900	45.32	
EXONERATIONS DE COTISATIONS EMPLOYEUR				-412.11
Total imposable			1240.66	
Réintégration				
Montant de la réintégration fiscale : 34.4	19.00	8.900	160.10	
Prime de panier				300.00
Acompte				
Total des cotisations et contributions			368.00	655.28
Net à Payer avant impôt sur le revenu			1030.04	

dont évolution de la rémunération liée à la suppression des cotisations salariales chômage et maladie

21.59

Impôt sur le revenu	Base	Taux non personnalisé	Montant
Impôt sur le revenu prélevé à la source	1240.66	0.00%	0.00

Congés payés	Heures :	Cumuls	Net à payer	1030.04 EUR
En Cours : 5.00	Brut :	4090.24 EUR	Total versé par l'employeur	Altégiement de cotisations
Acquis : 2.00	Versé employeur :	6219.13 EUR	2353.32 EUR	531.37 EUR
Pris : 0.00	Net fiscal :	3298.46 EUR		
Solde : 2.00	Impôt prélevé :	0.00 EUR		

Nous vous recommandons de conserver votre bulletin de paie, sans limitation de durée. Pour plus d'informations, voir à la rubrique dédiée au bulletin de paie sur www.service-public.fr

Paiement : Virement le : 31/05/2019

Banque : CREDIT AGRICOLE

Bénéficiaire : SULERZYCKI GUILLAUME

BIC/IBAN : AGRIFRPP891 / FR76 1910 6000 0143 6658 4307 806